

Sennecey Infos

OCTOBRE 2019 - N°34



<http://www.commune-sennecey-les-dijon.fr>



- **Plaine des Sports- Wifi4EU - Ancien cimetière - Soldat Boiteux**
- **PLUi-HD - Zac des Fontaines**
- **Journée Gendarmerie - Atelier INRA - Centre de Loisirs**
- **CCAS - Infos Gendarmerie - Association Au Grenier à jeux**
- **Rappels citoyenneté**
- **DIB Production**
- **Médiathèque - Les Zicklectiks**



Met son expérience au service
des communes pour la mise en
place de son offre santé

Villes et communes

destinée à tous les administrés.

3 Niveaux
de garanties au
choix à des tarifs
négociés

Retrouvez tous les détails des offres &
infos supplémentaires sur notre site

www.mutuelle-mos.fr



Contactez Corine HUGUENOT Responsable Service Commercial et Communication
au 03 80 78 91 25 ou par mail : corine.huguenot@mutuelle-mos.fr



**UPIN PAYSAGE, le jardin
à VOTRE image.**

..... À vos côtés depuis 1973

Nous entretenons, pour vous, votre jardin

- > Tonte,
- > Taille de vos arbres, arbustes et haies et élagage,
- > Débroussaillage/Désherbage manuel ou chimique,
- > Nettoyage de vos massifs, bêchage de vos pieds de haies,
- > Ramassage des feuilles,
- > Création de massifs, plantation, réfection gazon...

Nous embellissons votre propriété

- > Dallage/pavage,
- > Clôture,
- > Création, plantation, réfection gazon

😊 Utilisation de produits BIO pour
le respect de notre environnement

Pour découvrir nos réalisations
> www.dupin-paysage.com

Devis et conseils gratuits,
alors... n'hésitez plus,
contactez-nous !

10 rue Aristide BERGES
à SENNECEY LES DIJON
Tél. 03.80.65.17.71
06.74.98.13.63



ALCANTARA - BARKER - DUBOIS - GILBERT - HENRI - JACQUES - LEON - MARTIN - MICHEL - PIERRE - ROBERT - THOMAS - YVES



SOMMAIRE

AMÉNAGEMENTS / TRAVAUX	4
URBANISME	8
ENFANCE / JEUNESSE	10
SOLIDARITÉ 15CITOYENNETÉ	16
VIE ÉCONOMIQUE	18
SPORTS / CULTURE	19
CALENDRIER DES MANIFS	21

Directeur de publication :
Philippe BELLEVILLE

Rédaction, Documentation, Diffusion :
**Service communication
de la Mairie,
Commissions communales**

Tél. : 03 80 47 00 12

Fax : 03 80 47 32 89

Mail : contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr

ÉDITO

Comme je l'ai toujours dit ou écrit, la richesse de Sennecey-lès-Dijon, c'est sa population, ce sont vous, habitantes et habitants, qui rendez notre commune vivante, attractive et douce à vivre.

Cette année, plusieurs faits marquants illustrent mes propos :

- la réalisation de la 1^{re} phase de la Plaine des Sports qui identifie durablement notre « poumon vert communal » comme un espace ludique, sportif, culturel et végétal très fort et ouvert à tous, petits et grands.

- l'arrivée et l'installation des premiers habitants de la ZAC des Fontaines.

D'ici la fin de cette année, les soixantes logements collectifs et individuels seront occupés.

La forte demande à se loger à Sennecey exprimée par le succès des pré-commercialisations des promoteurs, et des commissions d'attributions des logements ORVITIS, démontre l'attrait réel de notre territoire et sa capacité à s'adapter à la demande de nouvelles familles désireuses de s'installer sur notre commune.

Même sans tram à Sennecey, je peux dire que la ZAC des Fontaines est sur de bons rails...

La preuve est que les prochaines constructions qui vont débiter en 2020, sont quasiment toutes prévues ...

- enfin, l'ouverture en septembre d'une 6^e classe à l'école élémentaire "Roland BELLEVILLE", pour répondre à une hausse de près de 20 % des effectifs scolaires.

Là aussi, je souligne la dynamique enclenchée par les familles senneçoises, gage d'un pari sur l'avenir serein et empreint d'espoir dans notre quotidien pas toujours facile à vivre...

Le dynamisme et l'énergie d'une population se mesurent aussi par l'engagement de ses bénévoles lors de manifestations communales ou associatives qui rythment la vie de notre village.

Le récent succès du 2^e festival « Les Zicklectiks », musique pour tous, a fait grandir durant 2 jours et demi la notoriété de Sennecey dans le paysage culturel musical métropolitain, départemental, et même inter régional !

Avec peu de moyens, mais beaucoup d'envie, il est toujours possible de repousser les limites !

Félicitations à toutes celles et ceux qui se sont investis pour permettre aux 1 300 festivaliers d'avoir eu accès à de la musique et des sonorités éclectiques !

Aujourd'hui, construire, embellir, développer et transformer notre commune pour que demain, nous puissions plus facilement et plus sereinement nous adapter aux évolutions nécessaires de notre environnement, c'est le choix assumé de vos élus, et le pari que nous faisons pour l'avenir de votre quotidien.

Bonne lecture !

Philippe BELLEVILLE

Maire

Tout ce que vous voulez savoir
sur notre village est sur :
www.commune-sennecey-les-dijon.fr
ou retrouvez-nous sur **facebook** !



PLAINE DES SPORTS, UN AMÉNAGEMENT POUR DEMAIN

C'est le samedi 15 juin 2019 que les élus du Conseil municipal entourant le Maire, Philippe Belleville, ont inauguré les premiers aménagements de la plaine des sports en présence de nombreuses personnalités.



De gauche à droite : X. COQUELET, architecte - L. ROCHETTE, Vice-Président du Conseil Départemental - M. BACHELARD, Conseiller Départemental - A.-C. LOISIER, Sénatrice de Côte d'Or - Ph. BELLEVILLE, Maire - D. HAZHAZ, Conseillère Départementale

A cette occasion, le public a pu découvrir l'aire de jeux, essentiellement réalisée avec des éléments en bois, ou à base végétale. Le bois d'origine local est déployé ici dans tous les usages autour du jeu et des structures qui forment des lieux d'escalade, de glisse ou des cabanes.

C'est une volonté de la Municipalité que de pousser le raisonnement « d'achat durable » dans tous ses investissements, même si cela modifie les habitudes.

Il semble que l'été que nous venons de vivre nous donne raison. Chaleur, sécheresse et vous comprenez que des sols amortissants en PVC, caoutchouc ou des jeux en plastique, sont peu praticables par 40°C !

Canicule fût le maître mot de cette période estivale et l'inauguration du verger conservateur, habillé de sa prairie fleurie, marque l'investissement fait dans le végétal, qui ravi les insectes et notamment les abeilles, mais aussi les oiseaux et la petite faune qui s'y retrouvent cachés et protégés sous cette épaisse couverture de fleurs. Mais demain, cet espace planté apportera à la population une aire de promenade ombragée, permettant à tous de se détendre au cœur du village, à deux pas des principaux lieux d'activités.

Ces aménagements sont pensés pour toucher toute la population, les plus jeunes qui découvrent leur autonomie, les plus grands avec la rénovation du terrain multisport



Les jeunes du CMJ prêts pour l'inauguration



Présentation du projet par X. COQUELET

réalisée en septembre, ou encore les adultes avec la mise en place future de la grande boucle, du terrain de sport et des espaces raccordés, comme l'aire de glisse, la piste d'athlétisme ou encore la clairière de lecture.

Cette première étape se voulait réaliste, pragmatique et proche des esquisses de notre maître d'œuvre, car il fallait à la fois remplacer les jeux obsolètes et occuper l'espace laissé libre par le transfert des jardins.

Le pari semble tenu, tant les enfants usent leurs pantalons et leurs genoux sur les structures, pendant que les parents se reposent à l'ombre dans la cabane en osier !



TERRAINS MULTISPORTS, UNE RÉNOVATION ATTENDUE

Créé en 2003, cet équipement n'avait pas connu depuis, de grosses opérations de rénovation.

Profitant de la dynamique d'aménagement de la Plaine des Sports, la commune a ainsi mandaté l'entreprise AJ3M pour réaliser la rénovation du sol du terrain multisports. Ces travaux viennent d'être achevés et l'équipement est désormais prêt à accueillir de nouveau tous ses utilisateurs réguliers ou ponctuels.

Le coût de l'opération s'est élevé à 13 307,00 € HT et elle a bénéficié du soutien financier de l'Etat à hauteur de 3 327 € (25 % des dépenses).





Wifi4EU : Sennecey-lès-Dijon retenue pour l'appel à projets européen

Actuellement dépourvue de points d'accès Wifi publics, la commune vient d'être lauréate d'une aide de l'Europe intitulée « Wifi4EU » (à prononcer comme en anglais, «wifi for you»). Elle fait partie des 6 200 communes européennes retenues à ce jour.

C'est donc la somme de 15 000 euros qui a été attribuée à notre commune afin de développer la mise en place de points d'accès wifi accessibles à tous. Les élus et les services municipaux travaillent actuellement auprès de différents prestataires pour évaluer l'ampleur de ce déploiement : le but serait de couvrir la Plaine des Sports, la

Médiathèque, le Centre polyvalent, la Mairie et la Place Saint Maurice.

Le programme WIFI4EU, en bref :

- 88 049 communes éligibles en Europe,
- 23 818 communes européennes enregistrées sur le portail européen WIFI4EU,
- 6 200 municipalités européennes retenues à ce jour dont 678 communes françaises qui ont bénéficié d'une aide de 15 000 € chacune,
- 97,5 % des aides ont été sollicitées dans les premières 60 secondes d'ouverture de l'appel à projet.



ANCIEN CIMETIÈRE, fin de la procédure de translation

Lors de sa séance du 6 décembre 2013, le Conseil municipal a décidé de poursuivre la procédure de translation de l'ancien cimetière qui ne répondait plus aux exigences légales pour être maintenu.

Cette année a vu le dernier acte du transfert définitif et donc de la fermeture officielle du cimetière situé autour de l'église Saint Maurice. Ce travail, réalisé sur plusieurs années, plusieurs mandats, est achevé et l'espace ainsi libéré pourra dans les années à venir être repensé façon jardin d'agrément et espace de repos.

Il participera à l'embellissement de nos deux bâtiments publics que sont l'église et la mairie.

Probablement un dossier à travailler par la prochaine équipe municipale !





DES NOUVELLES DU SOLDAT BOITEUX

Durant la dernière phase de translation, et conformément à la décision du Conseil municipal du 13 mars 2019, le monument funéraire du Soldat Jules BOITEUX a été déplacé dans le nouveau cimetière.

Dans un numéro précédent, nous vous contions l'histoire du soldat Boiteux mort pour la France durant la grande guerre. Mais celle-ci n'était pas finie, car le déplacement de son monument devait être la dernière étape, avant nous l'espérons, un repos définitif. Symbole de notre histoire, ce monument méritait non seulement le respect, mais surtout un coup de frais pour lui redonner l'éclat de ses premiers jours. C'est donc en plusieurs étapes que ce transfert a eu lieu. Dans un premier temps une dépose soignée des pierres qui l'assemblent a été réalisée par l'entreprise Ducherpozat. Puis cette dernière a procédé au nettoyage des différents éléments et à la taille en remplacement des pierres gelées ou fissurées. Enfin, la repose du monument a eu lieu dans le cimetière municipal cet été, avec la mise en peinture des écritures par M^{me} Maquaire (Conservation et Restauration du Patrimoine), touche finale à ces travaux.

Pour clore ce transfert, une célébration aura lieu quelques jours avant la cérémonie habituelle qui se déroule au monument aux morts, pour rendre un hommage particulier à cet homme tombé dans sa 22^e année et transmettre ainsi aux générations futures une trace de notre histoire.

Cette opération, d'un montant total de 9 040,20 € HT, a bénéficié d'un soutien financier de 1 000,00 € du Comité de Dijon et de la Délégation Générale de Côte d'Or du Souvenir Français.



LE SOUVENIR FRANÇAIS

Gardien de notre mémoire, le Souvenir Français, créé en 1887, est une des plus anciennes associations privées françaises. Elle a pour mission de conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire en entretenant notamment leurs tombes mais aussi la mémoire autour des anciens combattants. Revêtue d'une plaque signalétique réglementaire ainsi que de la cocarde tricolore, la sépulture du Soldat Jules Etienne BOITEUX est désormais confiée à cette association.





LE PLUI-HD PRÉSENTÉ AUX HABITANTS

Le plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Plan de Déplacement et Plan Local de l'Habitat (PLUi-HD) a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est tenue le 22 mai 2019 à l'Espace Saint Maurice.

Le PLUi-HD est, pour mémoire, un document de planification urbaine qui administre, à l'échelle de la métropole, les possibilités de construction et d'usage des sols. Dès son approbation par le Conseil métropolitain, il se substituera aux anciens documents d'urbanisme (PLU, POS) de chaque commune.

Le projet de PLUi-HD, arrêté par Dijon Métropole, a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 14 mai au 14 juin 2019. C'est dans ce cadre que la commune a organisé, le 22 mai 2019, une réunion publique durant laquelle les participants ont pu s'informer sur les modifications apportées par ce nouveau document d'urbanisme et ses incidences sur la commune.



Où en est-on de la procédure ?

Le PLUi-HD a été soumis à enquête publique du 14 mai au 14 juin 2019. Le rapport de la commission d'enquête est désormais disponible à la consultation au secrétariat de Mairie. Il est également possible d'en prendre connaissance sur le site internet dédié à l'adresse suivante :

www.plui.metropole-dijon.fr/enquete-publique/

Il sera par la suite approuvé par le Conseil métropolitain en fin d'année 2019.



Dijon métropole



AUTOMATISME BOURGOGNE
Électricité Industrielle et Tertiaire

20, bis rue de la Maladière - 21160 MARSANNAY-LA-CÔTE

TÉL. : 03 80 54 95 33 - FAX : 03 80 54 95 34

E-mail : AB-ELEC@wanadoo.fr



ZAC DES FONTAINES

Comme chaque année, l'été est un moment propice aux mutations et aux déménagements. Notre commune n'échappe pas à ce mouvement presque perpétuel, mais cette fois, avec de nouveaux habitants dans le quartier de la ZAC des Fontaines, allée Lucie Aubrac pour être précis mais aussi allée Camille Muffat.

En effet depuis le 2 juillet la résidence « Fleur d'eau » du promoteur Edifipierre a été livrée et les premiers habitants se sont installés discrètement, sans vraiment que nous nous en apercevions.

Dans le même temps, le groupe Nexity démarre son programme de 34 logements « Domaine de la Source », après



seulement quelques semaines de commercialisation. Début septembre, le promoteur ATIK, avec son projet « AzuréOR », nous confirmait avoir fini sa pré-commercialisation sur un ensemble de 36 logements, toujours en accession sur le lot 11.



Enfin, début septembre, le bailleur social Habillis s'engageait sur notre commune pour la construction de 12 maisons en bande sur le lot 11 et un ensemble mixte, accession / logements à loyer modérés, d'une cinquantaine de logements sur le lot 13.

Toutes ces nouvelles nous font penser que notre commune est attractive de part ses équipements, écoles, centre de loisirs, centre polyvalent, pôles commercial et médical et ses nombreux espaces verts. Compromis entre ville et campagne, à taille humaine où le « bien vivre ensemble » ne reste pas qu'une doctrine, mais est bel et bien l'état d'esprit des senneçois.

Livraison des logements Orvitis

Les deux résidences construites par Orvitis sont désormais quasiment achevées. La livraison des logements, prévue à la fin du mois de novembre, verra aussi l'arrivée de nouveaux habitants. Tous les logements ont trouvé preneur lors de Commissions d'Attribution des Logements organisées durant l'été. Il est rappelé à cette occasion que le service social de la commune se tient à votre disposition pour toute question relative à l'attribution de logements.



API CUISINIERS
DE BOURGOGNE,
cuisinons l'avenir
avec *passion.*

API RESTAURATION SUD BOURGOGNE
66, avenue du Général de Gaulle
21110 GENLIS
tél : 03.80.72.07.64
www.api-restauration.com





UNE BELLE JOURNÉE À L'ÉCOLE DE GENDARMERIE

Les liens entre notre commune marraine et la 1^{re} compagnie ont de nouveau abouti à une rencontre entre nos jeunes ados et les élèves gendarmes de la 16^e promotion. Ils ont été invités à participer à un Défi Social auquel a aussi été invitée l'association COUP D'POUCE qui a pour but d'aider les enfants atteints d'un cancer en Bourgogne.

Il est 09h00 ce 22 juillet 2019. Avec M^{me} Christine ARNOUD, adjointe enfance et jeunesse, nous arrivons au centre de loisirs où nous attendent déjà nos 15 jeunes et Lucie, leur animatrice.

... 09h30, à peine arrivés à l'école de gendarmerie, tous de nos ados, pris en charge par leur marraine ou parrain d'un jour sont habillés et grimés comme de vrais petits soldats, avant de se détendre devant un petit lunch de bienvenue.

Se déroulent, ensuite, toute une série de démonstrations de présentations :

- chien de recherche de stupéfiants et chien d'attaque,
- escadron de sécurité routière avec moto, véhicule radar banalisé, jumelles et éthylotest,
- gendarmerie scientifique avec la présentation d'une scène de crime suivie de prises d'empreintes.



... 12h30, une bonne odeur de barbecue commence à titiller les estomacs de tout ce beau monde qui est gentiment convié à déjeuner avec les élèves gendarmes.

L'après-midi a, lui, plutôt été dédié aux activités :

- séance de tir airsoft sur cible, ballons et silhouettes,
- mini parcours sportif type parcours du combattant,
- piste savonneuse très rafraîchissante sur laquelle les enfants et les élèves gendarmes se sont donnés à cœur joie, tant la chaleur commençait à se faire ressentir.



Les enfants ont ensuite été conviés à une agréable collation juste avant la remise des diplômes par leur marraine ou parrain à chacun d'entre eux. Les élèves de la 1^{re} compagnie

ont également remis un beau chèque de 2400 euros à l'association COUP D'POUCE.



Il est déjà 16h30... Une belle et inoubliable journée pour les enfants malades et nos ados qui en garderont certainement tous un excellent souvenir.

Conseiller municipal, Correspondant Défense et Encadrant du C.M.J.





UNE RENTRÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES

La rentrée scolaire est marquée, cette année, par l'accueil de nombreux enfants dans nos écoles maternelle et élémentaire, traduisant ainsi le dynamisme et l'attractivité de notre commune. C'est ainsi que 217 enfants ont effectué leur rentrée contre 197 à la rentrée de septembre 2018.

L'école élémentaire Roland BELLEVILLE

Une 6^e classe à l'école élémentaire Roland Belleville !



Avec 131 enfants inscrits à l'école élémentaire pour cette rentrée, la progression a été plus que significative (+ 21 enfants par rapport à l'année

dernière). Face à cet effectif important, l'Education Nationale a procédé, le 4 septembre 2019, à l'ouverture d'une 6^e classe.

En quelques jours, les services municipaux et les enseignants se sont coordonnés pour préparer l'arrivée de cette nouvelle classe en modifiant la répartition des enfants dans les classes, en réaménageant les locaux, modifiant les données de gestion du portail famille...

La Municipalité souhaite remercier tout d'abord l'Education Nationale pour la prise en compte des besoins de l'école et la création de cette 6^e classe mais aussi l'ensemble des enseignants et des agents municipaux pour leur réactivité et leur coordination.

Les effectifs 2019 – 2020 :

ECOLE ELEMENTAIRE

Direction : M ^{me} Anne-Gaëlle MAURY-DUPORT		131 élèves
Classe de CP	M ^{mes} Anne-Gaëlle MAURY-DUPORT et de Solenn HERPIN	17 élèves
Classe de CP	M ^{me} Adèle CAURIER	16 élèves
Classe de CE1	M ^{me} Marie-Claire JACOB	26 élèves
Classe de CE2	M ^{me} Audrey GOURET	21 élèves
Classe de CM1	M ^{mes} Marina DESCHAMPS et Clara CZWOJDRAK	25 élèves
Classe de CM2	M ^{mes} Delphine PINON et de Solenn HERPIN	26 élèves

Enseignants, des départs et des arrivées

Après de nombreuses années passées à l'école élémentaire, M^{me} Catherine SORDET et M. Thierry GRIVAUD ont fait valoir leur droit à une retraite bien méritée.

La Municipalité les remercie pour le travail effectué auprès des enfants de l'école et leur souhaite tous ses vœux de bonheur pour cette nouvelle vie qui débute.

Qui dit départs en retraite et création d'une 6^e classe, dit aussi arrivées de nouveaux enseignants.

A la rentrée, la commune accueille donc M^{me} Solenn HERPIN (qui secondera M^{me} MAURY-DUPORT et M^{me} PINON), M^{me} Adèle CAURIER qui prendra en charge la nouvelle classe de CP, M^{me} Audrey GOURET pour les CE2 et

M^{mes} Marina DESCHAMPS et Clara CZWOJDRAK pour les CM1. La commune leur souhaite la bienvenue et une bonne année scolaire.

L'école Maternelle La Fontaine

A l'école maternelle, la qualité d'accueil des enfants reste une priorité pour la commune.

Avec 86 enfants inscrits à l'école maternelle pour cette rentrée, la commune assiste à une stabilisation des effectifs montrant ainsi que les évolutions constatées les années passées n'étaient pas conjoncturelles.



Aussi, et afin d'apporter son soutien à l'équipe enseignante, la commune a fait le choix de maintenir un poste complémentaire d'ATSEM qui interviendra 6 demi-journées par semaine à l'école.

Ce choix fort de la Municipalité montre son attachement à l'enseignement maternel et à une qualité d'accueil des enfants satisfaisante.

Les effectifs 2019 – 2020 :

ECOLE MATERNELLE

Direction : Direction : M. Pascal OUDOT		86 élèves
Classe de Petite Section	M ^{me} Hélène DUCHENE	28 élèves
Classe de Moyenne Section	M ^{me} Helga COUDURIER	26 élèves
Classe de Grande Section	M. Pascal OUDOT	32 élèves

Les services périscolaires

Pour faire face à l'augmentation des effectifs scolaires, la commune a renforcé ses équipes d'animation pour l'accueil des enfants lors des temps périscolaires.

Actuellement la commune accueille, en moyenne, 19 enfants le matin et 18 le soir à l'école maternelle, 16 enfants le matin et 31 enfants le soir à l'école élémentaire.

La livraison des repas sur la commune est assurée par la société API depuis plusieurs années.

Ces temps de restauration sont fort fréquentés avec, depuis le début de l'année scolaire, en maternelle une moyenne 46 enfants et, en élémentaire, 83 enfants sur 2 services.

Les services municipaux sont ainsi fortement mobilisés pour assurer le fonctionnement de ces services périscolaires, qu'ils en soient remerciés.



La rentrée, c'est aussi pour le CMJ !

Après une première année de mandat qui fut celle de la connaissance de la commune, de la découverte des services municipaux, de leur participation à des rencontres, à diverses manifestations et commémorations, la rentrée de nos jeunes conseillers s'est déroulée le jeudi 3 octobre.

Pour cette deuxième année de mandat, ils continueront leur découverte des instances républicaines par un temps d'échange avec notre députée, Mme Fadila Khattabi, et une journée sur Paris avec la visite de l'Assemblée Nationale le 25 octobre prochain. Ils penseront également à nos aînés et iront à leur rencontre. Nos jeunes conseillers auront aussi rendez-vous avec des élections : les municipales prévues en mars prochain. Merci par avance à nos jeunes pour cette belle année ainsi qu'aux familles qui les accompagnent.

UN ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

Cet été, près de 40 enfants par jour, en moyenne, ont été accueillis au Centre de Loisirs sous la direction de Sandrine Fernandez au mois de Juillet et d'Anaïs Ferez au mois d'août. Cette fréquentation est en hausse depuis 3 ans.

Diverses sorties et animations ont été programmées durant ces 6 semaines de fonctionnement comme la journée à Nigloland, dans le Jura ou encore au Parc de l'Auxois. Le centre de loisirs, c'est aussi un grand nombre d'activités préparées par les animateurs avec des thèmes adaptés à l'âge de vos enfants.

Le centre de loisirs municipal fonctionne tous les mercredis et durant les vacances scolaires pour les enfants de 3 ans révolus à 11 ans...

Les présences peuvent se faire à la journée ou en demi-journée, avec ou sans repas, sauf pour les grandes sorties, pique-niques et campings où l'inscription à la journée est indispensable.

Les activités se déroulent de 09H00 à 11H45 et de 14H00 à 17H00. Elles sont multiples et variées : jeux d'intérieur, jeux de plein air, activités sportives, patinoire, activités manuelles, sortie ski... les enfants sont encadrés par une équipe qualifiée, et ce, dans le respect de la législation en vigueur.

Fermeture du CLSH durant les vacances de Noël.



Pour les jeunes de 12 à 17 ans, un lieu convivial et encadré : l'Accueil Jeunes

L'Accueil Jeunes fonctionne selon les horaires suivants :

Pendant la période scolaire : – le Mercredi de 13h30 à 18h30
– le Vendredi de 17h15 à 20h15

Pendant les vacances scolaires : tous les jours de la semaine de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30.

Les jeunes ont également la possibilité de prendre leur repas du midi au Centre de Loisirs.

Des sorties à la journée sont également proposées lors de ces périodes.

Pour cette nouvelle année 2019-2020, de nombreux projets seront menés dans le cadre d'ateliers spécifiques, sélectionnés par les jeunes et qui bénéficient du financement du Conseil départemental de la Côte d'Or à hauteur de 80 %.

- Webradio citoyenne avec l'association « Les Francas »
- Découverte du Handball à 4 avec le Comité de Côte d'Or de Handball
- Des ateliers autour des jeux de société avec l'IREPS
- Découvre les talents que tu as en toi avec la Ligue de l'Enseignement



APRÈS PARIS, L'ACCUEIL JEUNES A DÉCOUVERT LA VILLE DE LYON

Une douzaine de jeunes, encadrés par Lucie Thomas, ont fait vivre cette année notre Accueil Jeunes en proposant leurs idées et participant à des ateliers spécialement conçus pour eux. Parents, ados et élus ont notamment eu le plaisir de découvrir leur travail audio-visuel sur le harcèlement réalisé en partenariat avec l'association « Les Francas » et avec le finance-



ment du Conseil départemental de la Côte d'Or. Trois autres ateliers sur le numérique, l'univers des ados et le respect de chacun, étaient également à leur programme. Pour conclure une année riche en projet, un séjour a été organisé en juillet pour leur permettre de découvrir la ville de Lyon, sa culture et son côté insolite avec la visite des traboules.



UN ATELIER PÉDAGOGIQUE EN PARTENARIAT AVEC L'INRA



Les microbes, tu connais ?

Prenons l'exemple d'une superficie d'un hectare de terre végétale et regardons le sol : pas moins de 1,5 tonne de bactéries et 3,5 tonnes de champignons microscopiques s'y nichent, sans compter les êtres vivants bien connus, qui composent la macro-

faune, (vers de terre, escargots, insectes, acariens) soit environ une population de 1 à 5 tonnes vivent sous nos pieds ! Bref en résumé le sol est vivant et est une source de nourriture importante pour le développement des espèces végétales.

Pour les enfants, la chasse aux microbes a commencé par des prélèvements de sol autour des framboisiers. Ils

ont également relevé des traces sur différents objets du Centre de Loisirs (poignée de portes, clavier d'ordinateur, dessous de chaussures). Comme de vrais biologistes, ils ont déposé leurs échantillons sur des milieux nutritifs.

Le jour J, un public passionné de petits et grands était au rendez-vous pour découvrir le résultat de leurs expériences. Ainsi, sous la loupe, différentes colonies bactériennes et champignons sont apparus !

Des jeux interactifs et ludiques leur ont permis de voir comment les plantes utilisaient l'apport nutritif des microorganismes pour leur croissance et de plonger au cœur du sol dans l'univers racinaire grâce à une animation avec visualisation à l'aide de lunettes 3D. Enfin, diverses photos prêtées par la plateforme de microscopie de l'INRA de Dijon ont illustré la présentation de nos microbes et macrofaune « principaux héros » de cette journée.





CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE, LANCEMENT DE LA DÉMARCHE

La Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or (CAF) et la commune de Sennecey-lès-Dijon se sont engagées réciproquement pour construire une démarche de développement innovante en direction des Familles : la Convention Territoriale Globale (CTG).



Depuis de nombreuses années, la commune travaille en partenariat avec la CAF de Côte d'Or à travers un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui arrive à échéance en décembre 2019. A l'occasion de son renouvellement, il a été proposé à la commune de s'engager sur une démarche plus large et plus cohérente concernant l'ensemble des problématiques de notre territoire. Aux objectifs visés par le CEJ (destiné à l'enfance et la jeunesse),



seront adjoints des objectifs complémentaires tels que la parentalité, l'animation de la vie sociale, le logement et le cadre de vie...

C'est dans ce cadre que la commune et la CAF de Côte d'Or ont signé un pré-engagement pour l'élaboration d'un schéma de développement stratégique global de territoire, établi à partir d'un diagnostic partagé, dans l'objectif de signer une Convention Territoriale Globale.

Pourquoi signer une CTG ?

- Construire un projet social du territoire
- Faciliter la prise de décision et fixer un cap



- Adapter son action aux besoins du territoire, développer une offre de service répondant aux besoins des familles
- Simplifier les partenariats et avoir une vision globale et décloisonnée
- Valoriser les actions

La mise en œuvre de la CTG

A l'instar de son Projet Educatif Territorial (PEDT) et de son Contrat Enfance Jeunesse, la commune a souhaité associer dès le début de la démarche, l'ensemble des acteurs du territoire. Aussi, le Comité de Pilotage CTG associe les élus, les services municipaux, des représentants du Centre Communal d'Action Sociale, les directeurs d'école, des représentants des parents d'élèves, des représentants du tissu associatif local mais aussi la Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or, l'Etat et le Conseil départemental de la Côte d'Or. Une première réunion du Comité de Pilotage s'est tenue le 26 septembre 2019 afin de présenter la démarche et définir le calendrier.

La démarche se décline en 3 phases :

- **Phase 1** : Diagnostic partagé (de septembre à février 2020)
- **Phase 2** : Analyse thématique et fiches action (d'avril à juin 2020)
- **Phase 3** : Rédaction du document constitutif de la CTG et signature (juin 2020).



L'Université de Bourgogne s'intéresse à votre commune...

Pour accompagner la démarche de Convention Territoriale Globale, une enquête auprès de la population sera organisée en partenariat avec l'Université de Bourgogne, département de sociologie.

En effet, dans le cadre d'une recherche nationale sur l'habitat individuel, les chercheurs en sociologie de l'Université de Bourgogne (Dijon) ont retenu la commune de Sennecey-Lès-Dijon. Ils souhaitent y observer et y comprendre l'histoire de la construction des lotissements de pavillons ainsi que l'évolution démographique et sociale de la population. Parallèlement, les chercheurs veulent

saisir comment s'organisent les modes de vie, les mobilités, les rapports intergénérationnels, et plus largement, les relations de voisinage au sein des différents quartiers ou lotissements.

Dans ce cadre, des étudiants viendront vous voir au mois de décembre prochain (entre le 12 et le 20 décembre plus précisément). Par conséquent, ne soyez pas inquiets si vous voyez dans la rue de jeunes personnes venir frapper aux portes.

Les résultats de cette enquête viendront alimenter la réflexion menée pour l'élaboration de la CTG avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Merci par avance pour l'accueil que vous leur réserverez.



DÉPISTAGE AUDITIF

PSC1

CONSEQUENCES DE LA PERTE D'AUDITION

A 45 ans et plus : compensation des difficultés d'audition ce qui provoque maux de têtes, problèmes cervicaux, difficultés à se concentrer

Entre 60 et 75 ans : risque de retrait social et de dépression, perte d'équilibre, chutes

A 80 ans et plus : communication orale réduite, isolement, cerveau moins stimulé, problèmes cognitifs

LES TROUBLES AUDITIFS ISOLENT !

INSCRIPTION
Auprès de Madame SENSIER via la Mairie
Au 03.80.47.00.12
Ou par mail à ccas@sennecey-les-dijon.fr

DEVENEZ ACTEUR
INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

Formation PSC1

Deux sessions organisées :
- Samedi 23 novembre 2019
- Samedi 18 janvier 2020

Renseignements et inscription au 03 80 47 00 12 ou ccas@sennecey-les-dijon.fr

VILLE DE SENNECEY LES DIJON
PROTECTION CIVILE DE CÔTE-D'OR

ASSOCIATION « AU GRENIER À JEUX »

L'association « Au grenier à jeux » de Longvic organise dans le cadre d'un partenariat avec la commune et le CCAS de Sennecey-lès-Dijon un après-midi jeux de société le dimanche 20 octobre de 14h30 à 18h à la salle polyvalente.

Pour tout âge, dès 4 ans et jusque 104 ans et plus... venez découvrir et partager en famille, avec enfants, petits-enfants, ou entre amis, voisins une grande diversité de jeux...



Vous trouverez tous les types de jeux : adresse, coopération, stratégie, hasard, vocabulaire, réflexion, mémoire, bluff, jeux de cartes, dominos, jeux de plateau... et aussi des partenaires de jeu.

Vous pouvez aussi apporter vos jeux préférés pour les faire découvrir à d'autres...

La participation est gratuite.

Les enfants de moins de dix ans seront accompagnés d'un adulte.

Vous pouvez apporter un gâteau pour agrémenter le goûter que nous partagerons en fin d'après-midi.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'association « Au grenier à jeux » au 06 88 37 33 32.

Cette animation s'inscrit dans le cadre du programme « Prévenir et lutter contre l'isolement social des personnes retraitées à domicile » financé par les caisses de retraite de Bourgogne Franche-Comté et la conférence des financeurs.





FESTIVITÉS DU 13 ET 14 JUILLET

Depuis de nombreuses années, la commune et le Comité des Fêtes organisent diverses animations pour fêter le 14 juillet. Retour sur les festivités de cette année...

Samedi 13 juillet

Les animations ont débuté par une retraite aux flambeaux dont le départ était fixé place Saint Maurice. Vers 22h30, c'est environ 80 personnes qui ont suivi, équipés de torches et de lampions, la réplique de la Bastille reconstituée (presque à l'échelle) par Philippe... et Pascal... Les enfants



comme les adultes ont pu découvrir le nom des tours et surtout admirer la qualité du travail effectué.

Arrivée sur la Plaine des Sports, la réplique a été déposée au sol et les torches lancées dans la forteresse ont créé un feu de joie qui termina la soirée.

Dimanche 14 juillet

Tout était réuni pour faire le bonheur de petits et grands. La journée a commencé avec un apéritif offert par la commune, puis des tables installées ont permis à tous ceux qui le



désiraient de prendre leur repas à l'ombre des arbres de la place Saint Maurice. Des barbecues étaient mis à la disposition des participants.

L'après-midi a été consacrée aux jeux de quilles, molky, pétanque et jeux de société pour les adultes. Pêche à la ligne et casse boîtes pour les enfants qui sont repartis avec de nombreux petits lots.

Un très bon moment de convivialité entre senneçois, dont il faut remercier le Comité des Fêtes pour leur engagement sans faille dans l'animation de la commune.



PATOU'ZEN
Patricia BELLEVILLE



HYPNOTHÉRAPEUTE :

Arrêt du tabac, addictions,
phobies, stress, dépression,
problèmes de poids,
anneau gastrique virtuel

MAGNÉTISEUSE :

Barreur de feu, problèmes de peau,
apaise la douleur,
rééquilibrage énergétique

23, Chemin de la Rente du Bassin
21800 SENNECEY-LÈS-DIJON

Sur R.D.V. au : 06 20 64 06 19



LE BRUIT DANS NOTRE ENVIRONNEMENT

Aujourd'hui, le bruit est devenu un problème d'environnement majeur pour les populations.

La commune de Sennecey-lès-Dijon, bien que préservée, n'échappe pas à ce constat.

Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est également un élément perturbateur de la tranquillité publique. Il est l'une des préoccupations majeures de la vie quotidienne.

C'est pourquoi, un nouvel arrêté municipal, en date du 23 août 2019, vient réglementer les bruits de voisinages. Il précise, d'une manière générale, que tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

Les particuliers et le bruit (articles 5 à 8)

Les occupants et les utilisateurs des locaux d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords immédiats sont tenus de prendre toutes les précautions pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit troublée de jour comme de nuit, par leur comportement, leurs activités, les appareils ou machines qu'ils utilisent et les travaux qu'ils effectuent.

Pour les **particuliers**, l'arrêté autorise l'utilisation d'appareils de jardinage et de bricolage tels que les tondeuses, les motoculteurs, les tronçonneuses, les scies... :

- **les jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **les samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les professionnels et le bruit (articles 9 et 10)

En ce qui concerne les travaux des professionnels, les engins bruyants doivent être interrompus :

- tous les jours **entre 20h et 7h**
- toute la journée, **les dimanches et jours fériés.**

Sauf cas d'intervention urgente ou sur dérogation exceptionnelle accordée par le Maire.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux activités de sauvegarde des récoltes.

Le cas des alarmes audibles depuis le domaine public (articles 11 à 13)

Toute installation ou utilisation de système d'alarme audible sur la voie publique est soumise à une simple déclaration à déposer en Mairie à l'aide du formulaire prévu à cet effet (disponible sur le site internet de la commune).

Seuls sont autorisés les dispositifs d'alarme sonore audibles de la voie publique respectant un niveau maximal de 105 dB à 1 mètre et dont la durée d'émission du signal sonore est égale ou inférieure à trois minutes.

L'arrêté municipal n° 2019-025 en date du 23 août 2019 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage est affiché en Mairie et est disponible sur le site internet de la commune.

Le bruit, retour sur les concertations publiques

> **Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement**
Elaboré par Dijon Métropole, ce document répond aux dispositions du Code de l'Environnement dans le cadre de la Directive Européenne n° 2002/49/CE qui imposent aux gestionnaires d'infrastructures la réalisation d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'environnement (PPBE).

Après avoir été soumis à la consultation du public durant 2 mois entre avril et juin 2019, le PPBE a été approuvé par le conseil métropolitain du 27 juin 2019.

Ce document définitif est consultable sur le site internet de Dijon Métropole (www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Environnement-et-qualite-de-vie/Mesure-du-bruit).

> Le Plan d'exposition au Bruit de l'aéroport Dijon-Longvic (PEB)

Elaboré par l'Etat, c'est un document d'urbanisme fixant les conditions d'utilisation des sols exposés aux nuisances dues au bruit des aéronefs. Le PEB vise à interdire ou limiter les constructions pour ne pas augmenter les populations soumises aux nuisances.

Après avoir été soumis à enquête publique du 6 juin au 8 juillet 2019, le rapport du commissaire enquêteur est disponible sur le site internet de la Préfecture de Côte d'Or (www.cote-dor.gouv.fr/revision-du-plan-d-exposition-au-bruit-peg-de-l-a8090.html).

Ces deux documents sont également disponibles sur le site internet de la commune (rubrique citoyenneté) et consultables en Mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.



VÉGÉTATION PRIVÉE DÉBORDANTE SUR LA VOIE PUBLIQUE : MERCİ DE TAILLER VOS HAIES !

Afin de ne procurer aucune gêne de l'éclairage public, des passants ou encore des véhicules et garantir la sécurité de tous, la Mairie de Sennecey-lès-Dijon rappelle aux habitants qu'ils sont tenus d'assurer l'alignement de leurs haies et l'élagage de leurs arbres lorsque ces derniers se trouvent en bordure ou en surplomb du domaine public.

Les particuliers ont une obligation d'élagage de la végétation qui pourrait les rendre responsables en cas d'accident.

Dans ce cadre, la commune souhaite favoriser la prévention et la pédagogie et vous informe de la procédure mise en place visant à rappeler aux propriétaires de tailler leurs haies débordantes et arbres gênants à l'aplomb de la limite de propriété :

- dans un premier temps, un flyer sera placé dans la boîte aux lettres pour inviter les particuliers à effectuer cette taille dans les meilleurs délais ;
- s'il est constaté que la taille n'est pas réalisée, un courrier est alors envoyé pour rappeler les obligations en la matière et solliciter de nouveau la réalisation des travaux ;
- à défaut de taille des haies ou arbres, un second courrier est adressé en recommandé avec un délai de 15 jours pour effectuer l'entretien demandé.

S'ils ne sont pas réalisés dans les délais impartis, la Mairie peut alors intervenir aux frais du propriétaire conformément à l'article L.2212-2-2 du Code Général des Collectivités Territoriales issu de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011.



Il est important de rappeler que l'entretien régulier des végétaux permet la repousse des feuillages et facilite le maintien de haies plus denses. Une intervention trop sévère suite à des années de négligence produirait une haie qui ne présentera plus à la vue que du bois sec, pouvant aller jusqu'à la faire mourir.

La Mairie de Sennecey-lès-Dijon invite donc ses habitants à entretenir régulièrement leurs haies afin de préserver le patrimoine végétal, de garantir la sécurité de tous et de conserver un cadre de vie agréable.

VIE ÉCONOMIQUE



DIB PRODUCTION, une nouvelle entreprise à Sennecey-lès-Dijon

Actuellement basée à Chenôve, l'entreprise **DIB PRODUCTION** va prochainement s'installer à Sennecey-lès-Dijon dans les anciens locaux de Pâtiprestige.

Disposant d'une superficie limitée à Chenôve, la société a racheté les anciens locaux de Pâtiprestige pour y développer, sur un site de 9 672 m² (dont 4 792 m² de bâtiment), ses activités de métallerie et de radioprotection. Ce nouveau site devrait être opérationnel à la fin de l'année 2019.

Afin de présenter sa société et ses activités, son Directeur, M. Michel ZAHRAI, a animé une réunion publique qui s'est déroulée le 19 juin 2019 à l'Espace Saint Maurice.



DIB PRODUCTION, en bref :

- 9 millions de chiffre d'affaires en 2018
- 61 salariés
- Un cœur de métier tourné vers :
 - la métallerie – serrurerie (55 %) ;
 - la radioprotection (35 %) ;
 - les solutions industrielles (10 %).



LA MÉDIATHÈQUE, un lieu d'exposition

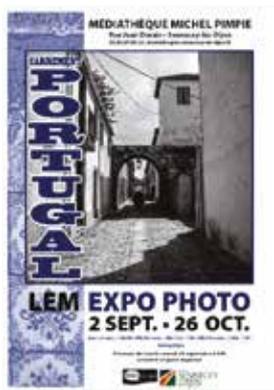
Le hall d'entrée de la Médiathèque est un espace dédié aux artistes amateurs (peintres, sculpteurs, maquettistes, photographes ...).

Pour chaque exposition, une rencontre avec l'artiste est organisée à la Médiathèque, le samedi matin autour d'un petit déjeuner.

LES EXPOSITIONS

Septembre - Octobre 2019

Exposition de photographies
« Carrément Portugal »
de LEM



Novembre - Décembre 2019

Exposition de peinture
« Les sentiers de la couleur »
de Claudine OLIVIER



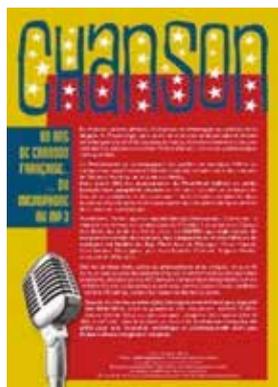
Du 22 au 29 janvier 2020

Enquête interactive numérique
« Lux in Tenebris »,
le thriller médiéval dont vous êtes le héros
À partir de 13 ans



Du 11 décembre 2019 au 17 janvier 2020

Accueil de l'exposition
« 4 VINGTS ans de chanson française »
prêtée par la Médiathèque Côte d'Or



Janvier et février 2020

Exposition de photographies
de light painting
« Etincelles de lumière 2.0 »
de Christophe FINOT



ZOOM : REGARDS DE LECTEUR !

Zoom est un comité de lecture, composé de lecteurs de la Médiathèque qui se retrouvent toutes les 6 à 8 semaines pour commenter des ouvrages : fictions, documentaires, BD.

Pour profiter de leurs avis, vous pouvez :

- soit feuilleter le classeur des différents avis à la Médiathèque ;
- soit les retrouver dans les rayons de la Médiathèque dans les livres étiquetés « Zoom » ;
- soit les retrouver, depuis chez-vous, via le portail numérique de la Médiathèque : www.mediathequesennecey21.opac3d.fr dans la rubrique Coups de Cœur de Zoom.





LA NUIT DE LA LECTURE, C'EST AUSSI À SENNECEY-LÈS-DIJON

La Nuit de la lecture est un événement national qui est désormais un rendez-vous culturel incontournable.

La lecture est au cœur des festivités ; les bibliothèques et les libraires s'unissent pour partager un moment agréable et festif avec tous les amoureux des livres et des mots.

Cette année encore, la Médiathèque municipale Michel Pimpie participera à cet événement et mettra à l'honneur la lumière et la musique. Diverses expositions et animations seront proposées autour de ces thèmes.



La Nuit de la Lecture 2020

Le vendredi 17 janvier 2020, réservez dès à présent votre nuit !

Passer une nuit à la bibliothèque

C'est découvrir la médiathèque autrement !

- **De 18h30 à 19h30** : Défi DJ(ETTE)S 2.0, atelier découverte et création, mixage, scratching et création de sets, battles...
Public ados et adultes
Sur inscription auprès de la Médiathèque Michel Pimpie – Gratuit
- **A partir de 21h00** : Boum 2.0 avec DJ, ambiance musicale colorée des années 4 Vingt avec supports lumière e son 2.0.
Quiz, blind test, défi tenue, quart d'heure américain... paillettes et couleurs à gogo !
Tout public - Gratuit

LA MÉDIATHÈQUE ET LE SERVICE DES SPORTS AU SERVICE DES BÉBÉS

Pour accompagner les assistantes maternelles dans leurs missions mais également les parents des jeunes enfants, la commune met en place diverses actions culturelles et sportives.

LES RENDEZ-VOUS DES BÉBÉS
GRATUIT

LES BÉBÉS LECTEURS MÉDIATHÈQUE MARDI DE 8H30 À 9H30	ATELIER BOUGEOTTE CENTRE POLYVALENT VENDREDI DE 9H À 10H
2 OCTOBRE	28 SEPTEMBRE
6 NOVEMBRE	19 OCTOBRE
4 DÉCEMBRE	30 NOVEMBRE
8 JANVIER	21 DÉCEMBRE
5 FÉVRIER	25 JANVIER
5 MARS	8 FÉVRIER
2 AVRIL	22 MARS
7 MAI	3 MAI
4 JUIN	31 MAI
2 JUILLET	21 JUIN

BÉBÉS MOINS DE 3 ANS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JOUR	MANIFESTATIONS	ORGANISATEUR	PUBLIC VISÉ	LIEU
OCTOBRE				
13	Vide grenier	Comité des fêtes	Tous	Centre polyvalent
18	Atelier Bougeotte	Commune	Tout-petits	Centre polyvalent
19	Journée Gestion du Stress	Mutualité Française Mutuelle	Adultes	Centre polyvalent
20	Au Grenier à Jeux	Au Grenier à Jeux	Tous	Centre polyvalent
24	Jeudis récréatifs	Compagnie Zig-Zag	Tous	Espace St Maurice
NOVEMBRE				
02	Bourse aux jouets	Comité des fêtes	Tous	Centre polyvalent
03	Bourse aux jouets	Comité des fêtes	Tous	Centre polyvalent
05	Bébés lecteurs	Commune	Tout-petits	Médiathèque
11	Céramiques	Commune	Tous	Place Mairie
16	Théâtre	Compagnie Zig-Zag	Tous	Centre Polyvalent
23	Formation PSC1*	CCAS	Tous	Espace St Maurice
29	Atelier Bougeotte	Commune	Tous	Centre Polyvalent
30	Carrefour artisanal	AFAS	Tous	Centre polyvalent
DÉCEMBRE				
01	Carrefour artisanal	AFAS	Tous	Centre polyvalent
03	Bébés lecteurs	Commune	Tout-petits	Médiathèque
10	Ateliers manuels	Ass Mat	Tout-petits	Centre de loisirs
13	Goûters de Noël	Ass Mat	Tout-petits	Centre polyvalent
14	Repas des aînés	CCAS	Séniors	Centre polyvalent
20	Atelier Bougeotte	Commune	Tout-petits	Centre polyvalent
21	Spectacle de Noël	Commune	Tous	Centre polyvalent
JANVIER				
04	Fête des sapins	Comité des fêtes	Tous	Palais des sports
07	Bébés lecteurs	Commune	Tout-petits	Médiathèque
14	Ateliers manuels	Ass Mat	Tout-petits	Centre de loisirs
18	Formation PSC1*	CCAS	Tous	Espace St Maurice
19	Salon du livre	Les Amis de l'église	Tous	Centre Polyvalent
24	Tarot	AFAS	Adultes	Centre polyvalent
26	Thé dansant	CCAS	Tous	Centre polyvalent
31	Atelier Bougeotte	Commune	Tout-petits	Centre polyvalent

* PSC1 : Prévention et secours civiques de niveau 1



LES ZICKLECTIKS, 2^e du nom...

La deuxième édition des Zicklektiks, s'est terminée ce dimanche soir 6 octobre. 1300 spectateurs sont venus applaudir les 16 groupes qui se sont produits tout au long de ces 3 jours. Pari gagné pour la deuxième année !

Notre pari de la diversité est à nouveau une réussite : cette année les spectateurs ont pu découvrir de la harpe, de la chanson, du heavy metal, du rock, du jazz, de la musique classique, de l'électro...

Ce qui rend notre festival unique, c'est le partage et la découverte. L'entrée est gratuite, les musiciens et les chanteurs se déplacent gracieusement pour faire découvrir à tous leur plaisir de la musique. Et une équipe de bénévoles travaille pendant toute une année pour que la fête soit parfaite.

Nous avons également laissé une plus grande place à la scène ouverte pour donner à des musiciens et chanteurs amateurs, le plaisir de la découverte de la scène.



Rose et Mila, nos deux plus jeunes artistes, pendant la scène ouverte

En photos quelques moments forts de ce week-end musical



Accords Perdus, sous la direction de Luc BOUHABEN



Le bal folk de BANDOLEON



16 groupes se sont succédés sur scène



Manon accompagnée par Johann à la guitare, pendant la scène ouverte



Priscilla à la harpe

David Lagon nous fait le plaisir de revenir cette année nous présenter son univers



Lily Hamel nous offre cinq chansons pour la scène ouverte



No Colors, un groupe de Heavy Metal de Bourg-en-Bresse, a ouvert la deuxième journée des Ziklectiks

BOURSE AUX JOUETS

3 Novembre 2019



Sennecey-lès-Dijon
Centre Polyvalent

9h00 à 12h00 & 14h00 à 17h00



Dépot des jouets samedi 2 Novembre
De 9h00 à 12h00 & 14h00 à 17h00

Faites vos prix, 20% de retenue sur la vente